Morte de "blessures à la gorge" : décryptage de la France de Macron …

écrit par Claude t.a.l | 29 mai 2018

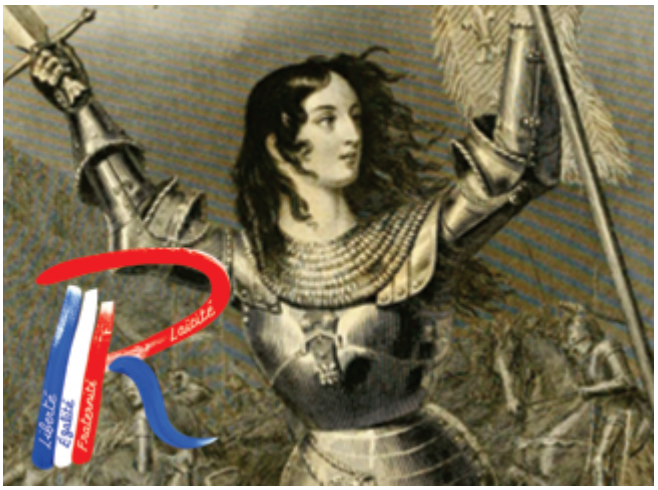

Samedi matin, une femme de 31 ans a été assassinée dans un » quartier populaire » d' Orléans.
Le journal local – la République du Centre – y avait consacré un article :

La victime présentait des blessures au niveau du cou et du thorax. Ce samedi, en début d'après-midi, un dispositif de police était toujours déployé, rue Joseph-Soulas, près du grand cimetière d'Orléans.
Plusieurs sapeurs-pompiers sont intervenus ce samedi 26 mai, en fin de matinée, rue Joseph-Soulas, à Orléans, pour venir en aide à une femme âgée d'une trentaine d'années, gravement blessée par arme blanche.
Plusieurs plaies ont été constatées au niveau du cou et du thorax.
Elle a été transportée au Centre hospitalier régional d'Orléans-La Source (CHRO) en urgence absolue.
Nicolas Bessone, procureur de la République d'Orléans, confirme qu' »une jeune femme a été poignardée à plusieurs reprises ». Selon les informations qu'il avait en sa possession, **elle se trouvait entre « la vie et la mort »**.
En début d'après-midi, un dispositif policier était toujours

en place.

Cet article disait que » La victime présentait des blessures au niveau du cou ….. » .

» La victime présentait des blessures au niveau du cou ….. » !
Vous parlez le journaliste ?
Moi, qui parle peu de langues étrangères (même le français, j'ai du mal !) , je peux quand même vous traduire :
Elle a été égorgée .
Aujourd'hui , dans » la Rep « , un autre article.
https://www.larep.fr/orleans/faits-divers/2018/05/27/femme-poignardee-a-orleans-la-garde-a-vue-du-suspect-deja-condamne-pour-meurtre-est-prolongee_12863067.html
Les » blessures au cou » ont disparu, mais on apprend, à propos du » suspect » , que :

» l'homme en question » s'appelle » Malik S …. » (le prénom doit être le bon puisqu'il n'est pas indiqué : » * le prénom a été modifié »)
et que :

» Malik S. a été condamné pour un homicide volontaire commis à l'arme blanche, à Orléans en 2002, confirme Nicolas Bessone (le Procureur de la République).
Il était sorti de détention en 2012, d'abord en semi-liberté puis sous le régime de la liberté conditionnelle. «
Douce France ……